

L'hôpital broyard va avoir sa CCT

Le statut du personnel de l'HIB va s'améliorer grâce à l'adoption d'une convention collective de travail



Le personnel avait manifesté devant le site de Payerne le 12 juillet dernier, demandant l'application de la CCT testée à l'Hôpital Riviera-Chablais.

Payerne

C'est le dénouement! Après deux ans de désaccord sur le choix d'une convention collective de travail (CCT) pour l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), un terrain d'entente vient d'être trouvé.

Sur le ring, les protagonistes allaient de la commission du personnel aux syndicats SSP et Syna en passant par la direction de l'établissement. Les négociations avaient connu des crescendos tels que la pétition du personnel en 2016 ou l'action syndicale en 2017. Les conseillers d'Etat Anne-Claude Demierre (Fribourg) et Pierre-Yves Maillard (Vaud) étaient également intervenus.

Les choses se sont aujourd'hui résolues et les parties ont fini par opter pour la CCT Santé vaudoise (San), variante privilégiée par les dirigeants de l'HIB ainsi que par les conseillers d'Etat. En vigueur dans la plupart des établissements médicaux vaudois, la CCT sera appliquée dès le 1er octobre prochain et fera perdre son statut de dernier des Mohicans à l'HIB. L'hôpital était en effet le seul du genre à ne pas encore disposer de CCT dans le canton de Vaud. Sur Fribourg, le système est différent.

Davantage de repos

La mise en œuvre s'accompagnera de mesures immédiates qui devraient réjouir les 760 collaborateurs de l'HIB. Ceux-ci bénéficieront d'une meilleure compensation du travail de nuit et d'une sixième semaine de vacances dès 50 ans, entre autres. «Un cadre prévisible et négocié au niveau cantonal remplacera le règlement propre à l'HIB», ajoutent les dirigeants de l'établissement dans un communiqué.

Autant d'éléments qui satisfont la commission du personnel. «Ce sont de petits détails, mais ceux-ci peuvent améliorer les conditions de travail», réagit Lionel Gurtner, président du groupe, qui assure que l'ambiance est bonne au sein de l'HIB.

D'autres négociations

De leur côté, les syndicats parlent d'une «victoire» même s'ils ont dû lâcher du lest en abandonnant la CCT qu'ils défendaient (appliquée à l'Hôpital Riviera-Chablais) au profit de la CCT San. Ils ont néanmoins obtenu une compensation: un protocole d'accord va être signé prochainement: «Dès octobre, nous pourrons ainsi négocier sur un congé-paternité, la retraite anticipée et les plans de travail», explique Catherine Friedli, secrétaire syndicale du SSP Fribourg.

Les plannings pourraient par exemple être donnés deux mois au lieu de deux semaines à l'avance, tandis que les pauses repas ne seraient pas systématiquement déduites des salaires. «Car certains employés n'ont pas le temps de les prendre et continuent à travailler», précise la syndicaliste.

L'année 2018 coïncidera avec l'ouverture de nouvelles négociations. Il s'agira de parler de la mise à niveau de l'HIB avec la CCT Riviera-Chablais. Rappelons qu'à terme, les deux conventions devraient être fusionnées et appliquées dans tout le canton de Vaud.

Les coûts à assumer

Tout comme les conseillers d'Etat, les responsables de l'HIB saluent ce dénouement. «L'application de la CCT San est une excellente nouvelle. Cela va représenter un plus pour nos employés», se réjouit Susan Elbourne Rebet, présidente du conseil d'établissement de l'HIB.

Reste que le déploiement de la convention aura un coût: environ 500 000 francs. Le canton n'y contribuera pas. Ce sera donc à l'hôpital de se débrouiller, comme l'explique le directeur Laurent Exquis: «Il n'y a pas de Père Noël. Nous comptons sur nos recettes, qui devraient augmenter», dit-il. Le directeur argumente en citant le boom démographique dans la Broye et le vieillissement de la population, propices à faire croître les activités de l'hôpital broyard.